

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'organisme de formation EUROPEDEN pour le compte du client. Toute commande de formation auprès d'EUROPEDEN implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis

Pour les formations Entreprises et OPCO, EUROPEDEN s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». A réception du devis, une convention sera rédigée récapitulant toutes les modalités de la formation à laquelle sera joint le programme pédagogique. Une attestation de présence et de fin de formation avec grille de suivi pédagogique seront délivrées à l'issue de la formation.

Coûts et modalités de paiement

Les coûts des formations sont indiqués en euros TTC –EUROPEDEN n'est pas assujetti à la TVA. Le paiement est à effectuer chaque fin de mois à réception de la facture pour un module long, à l'issue de la formation pour un module court, par virement bancaire ou par chèque.

Financement

Si le client bénéficie d'un financement OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où EUROPEDEN ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Délai de rétractation

A compter de la date de signature de la convention, le client a un délai de 10 jours calendaires pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation EUROPEDEN par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne pourra être exigée du client.

En revanche, si ce délai est expiré ou qu'il a versé le montant correspondant (dans le cas d'une facture), le client devra verser une pénalité d'annulation à hauteur de 50 % du coût total de la formation et le montant déjà versé ne pourra pas lui être restitué.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation par le client

Le client qui suit une formation individuelle doit informer EUROPEDEN de l'annulation d'une séance de formation au moins 24h à l'avance et fixer une date de report ; dans le cas contraire, la séance sera facturée.

Le client qui suit une formation collective doit informer EUROPEDEN de son absence mais dans tous les cas, la séance sera prise en compte et donc facturée.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation par EUROPEDEN

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un évènement fortuit ou à un cas de force majeure, EUROPEDEN ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Abandon de la formation

Si le client est empêché de poursuivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue - maladie grave, décès- la convention de formation est résiliée. Dans ce cas, seules les prestations réellement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par la convention.

Retard de paiement

Le paiement est fixé à 30 jours fin de mois maximum ; au-delà de cette échéance, le client devra verser des pénalités de retard calculées à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40,00 € pour les frais de recouvrement.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, le formateur pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau du/des participants. Les contenus des programmes figurant sur les programmes de formation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord d'EUROPEDEN. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informations et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à EUROPEDEN sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Cas de différend

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de la Roche-Sur-Yon sera seul compétent pour régler le litige.

Mise à jour le 01/01/2026

- ☐ Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus et les accepte sans réserve.

Pour le client
(nom et qualité du signataire)
« Lu et approuvé »